

Chambre Consulaire Interprofessionnelle
de Saint-Martin

10, Rue Jean-Jacques FAYEL
Concordia - 97150 - Saint-Martin
TEL : 0590 87 84 42 / 0590 27 91 51 - FAX : 0590 87 01 19
Web : www.ccism.com - Mail : cci.sxm@wanadoo.fr

AU SOMMAIRE DE CE N°4 :

L'ÉDITORIAL DU PRÉSIDENT,
Stephen Tackling

LES DERNIÈRES DONNÉES DU
CENTRE DE FORMALITÉS DES
ENTREPRISES

LE MARCHÉ DE L'EMPLOI

SYNTHÈSE DES INDICATEURS

PRODUITS ÉCHANGÉS
TRAFIC DE PASSAGERS
STRUCTURE DU TRAFIC
ORIGINE DE LA FRÉQUENTATION
TAUX D'OCCUPATION HÔTELIÈRE
CONSOMMATION D'ÉNERGIE

SINT MAARTEN

PERFORMANCES TOURISTIQUES
CONSOMMATION D'EAU ET D'ÉNERGIE
ÉCONOMIE & FINANCE

ACTUALITÉS DE LA CHAMBRE

JANVIER 2014 : ÉLARGISSEMENT DES
COMPÉTENCES

FÉVRIER 2014 : LA CCISM À PARIS

LA MAISON DES ENTREPRISES : BAIL EN VUE
L'APPRENTISSAGE

LA FILIÈRE AGRICOLE

TPE : SIMPLIFICATION DES OBLIGATIONS
COMPTABLES

JUIN 2014 : ÉLECTIONS CONSULAIRES

L'ÉDITORIAL DU PRÉSIDENT Stephen Tackling



Le bulletin d'informations économiques poursuit son chemin avec l'édition de son quatrième numéro.

Il a vocation au fil des numéros à devenir un référentiel en terme d'indicateurs économiques dans un contexte où la donnée fiable et vérifiée manque cruellement, notamment pour ce qui est de pouvoir proposer une stratégie d'intelligence économique cohérente pour notre territoire.

C'est en ce sens que parmi nos missions, nous tentons de pallier la carence statistique par une meilleure gestion et une interprétation fiable des informations que gère la CCISM ou qui sont mises à sa disposition.

Les compétences nouvelles acquises par la CCISM le 30 janvier dernier vont permettre une meilleure connaissance et une meilleure maîtrise de ce qui caractérise l'économie Saint-Martinoise.

De fil en aiguille, pas à pas depuis presque 5 ans maintenant, la Chambre Consulaire Interprofessionnelle de Saint-Martin s'installe dans l'exercice plein et entier des missions qui lui sont dévolues, au prix d'un travail constant effectué sur le territoire de Saint-Martin, mais aussi avec l'ensemble de nos partenaires pour que la CCISM trouve les moyens d'exister dans les réseaux nationaux.

Je ne peux conclure sans évoquer les élections consulaires qui auront lieu le 26 juin prochain. Il m'appartient donc de vous rappeler de vérifier que vous êtes bien présents sur la liste électorale et de vous garantir le fait qu'une certaine continuité vous sera proposée pour que la stabilité permette l'émergence des projets en cours.

Le contexte économique reste particulièrement complexe et difficile et l'énergie, la constance des efforts sont une des clefs pour qu'émergent les solutions locales adaptées à nos problématiques.

Stephen Tackling,
Président de la CCISM

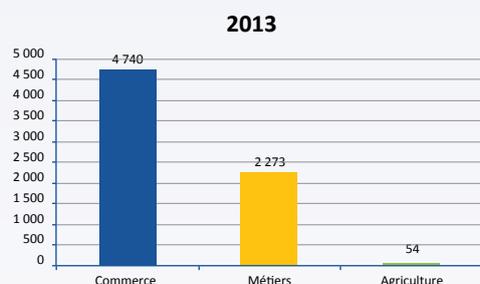
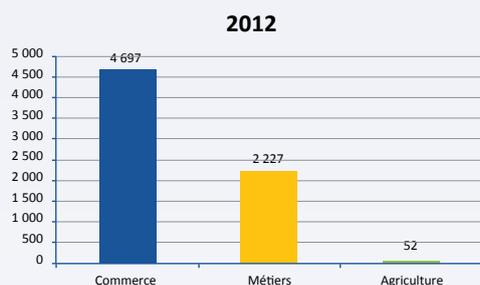
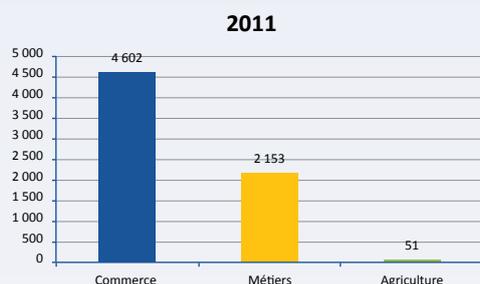
LES DERNIÈRES DONNÉES DU CENTRE DE FORMALITÉS DES ENTREPRISES

2^{ème} semestre 2013 / tendances 2014

ENTREPRISES

Un solde de création 2013 positif mais en net repli vis à vis de 2012.

Evolution du stock et de la répartition des entreprises



Le volume de formalités enregistrées par le CFE de la CCISM en décembre 2013 se décompose comme suit : **495 nouvelles immatriculations, 404 radiations et 425 modifications**. Le résultat est un recul du solde net de créations qui, bien que positif, s'établit à **+91 nouvelles unités (contre +170 en 2012)**, soit un ralentissement de -46,5%. Ce résultat illustre à la fois la baisse des immatriculations de -3% et une augmentation des fermetures de +18,5%.

Dans le détail les **immatriculations d'entreprises commerciales fléchissent de 2,5%**, celles **d'entreprises artisanales de près de 4,5%**. Le volume du **secteur agricole pèse toujours peu dans le paysage économique local**. La répartition des entreprises est ainsi :

- 67% d'entreprises commerciales,
- 32% d'entreprises artisanales,
- <1% d'entreprises agricoles.

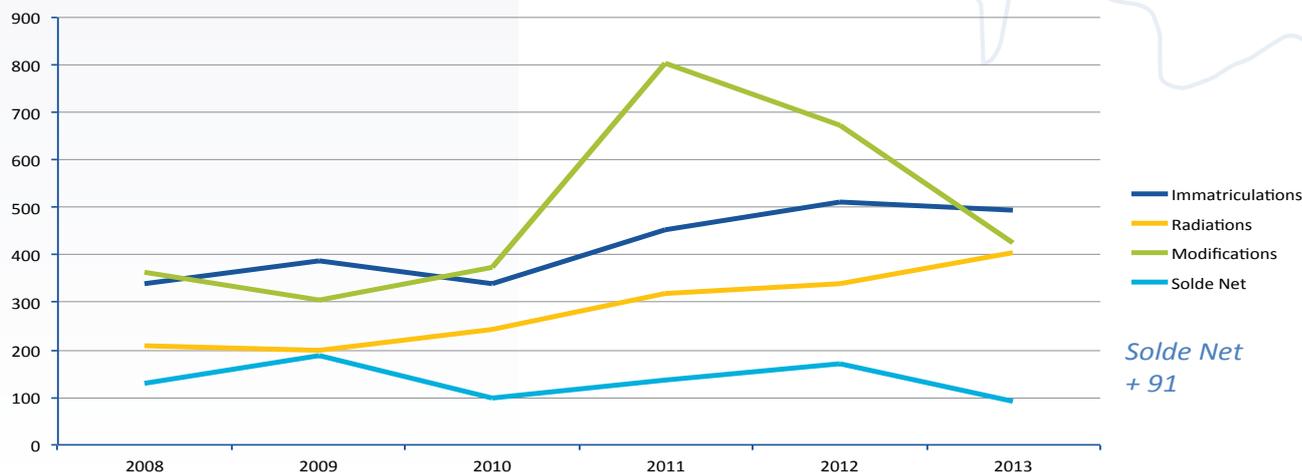
Au 31 décembre 2013, on comptait **4 470 entreprises commerciales, 2 273 entreprises artisanales et 54 exploitations agricoles, pour un total de 7 067 entités**.

Les données concernant le stock réel d'entreprises en activités à Saint-Martin sont soumises à un profond travail de nettoyage et de mise à jour. Lors de la prochaine publication de ce Bulletin, il est probable que ces informations soient sensiblement modifiées.

Cependant, **les tendances observées sont, quant à elle, le reflet réel des mouvements d'entreprises**.

Ce que la tendance prédisait en juin se confirme au bilan 2013. La courbe des immatriculations s'inverse alors que celle des fermetures continue de progresser. **Cette situation inédite depuis 2010 fait l'objet d'une observation précise par la CCISM**.

Evolution annuelle de l'activité du Centre de Formalités des entreprises

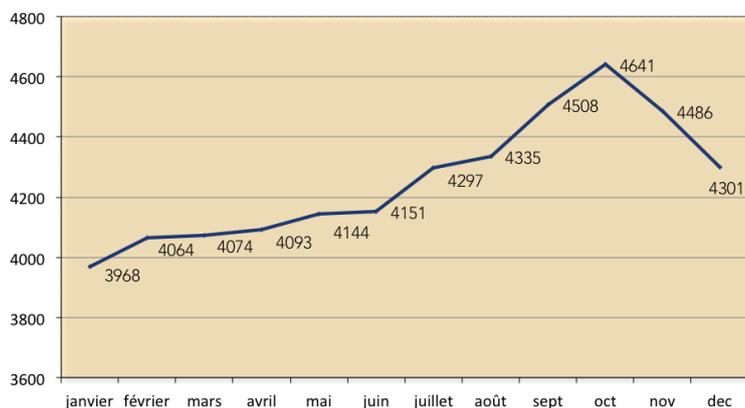


**Solde Net
+ 91**

LE MARCHÉ DE L'EMPLOI

Année 2013 / tendances 2014

Les chiffres du chômage du 2^{ème} trimestre 2013 confirment **une aggravation des conditions d'emploi à Saint-Martin**. On enregistre au mois de décembre **4 301 demandeurs d'emplois inscrits**, soit une progression **de 8,4% depuis janvier**. Octobre reste le mois le plus sensible avec plus de 4 600 chômeurs recensés.



Évolution de la courbe du chômage sur l'année 2013

En comparant les courbes 2012 et 2013, on remarque que **le chômage semble suivre une forme de saisonnalité** : à partir des mois de septembre/octobre, le chômage entame une baisse significative qui se poursuit jusqu'en février de l'année suivante.

Cette période correspond évidemment à l'emploi massif de travailleurs saisonniers, même si une part échappe à tout contrôle (travail non déclaré, personnes non inscrites). Puis dès février/mars, la courbe repart à la hausse jusqu'à la saison suivante, avec une accélération durant l'été.

Il conviendra de confirmer cette tendance en 2014 et 2015.

Deux observations complètent ce phénomène : d'une part, au moment où la courbe repart à la hausse, le nombre de chômeurs est toujours supérieur ce qu'il était l'année précédente ; d'autre part, et c'est le résultat de ce qui vient d'être décrit, le stock de demandeurs d'emplois semble de plus en plus difficile à maintenir et encore plus à réduire. Preuve que **la nature même des offres d'emploi n'est (toujours) pas en adéquation avec la structure de la demande ou inversement** (hors emplois saisonniers).

Les répartitions par âge, sexe, durée de chômage et niveau de formation restent similaires d'année en année. De très faibles évolutions sont observées mais leurs effets restent marginaux, pour le moment. Ce qui confirme que **la structure du chômage à Saint-Martin continue de se consolider**.

Pour le moment, rien n'indique que ces tendances ne soient pas confirmer en 2014.

Le dernier taux de chômage connu à Saint-Martin s'établissait à 24,4%, c'était en 2012.

(source INSEE)

EMPLOIS

Une aggravation constante des conditions d'emploi à Saint-Martin.

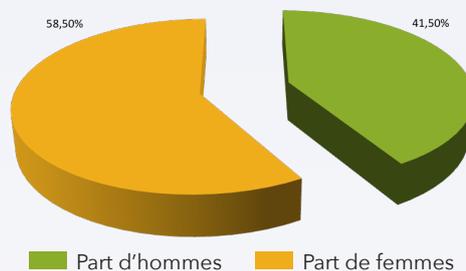
*+ 16,9% entre janvier et octobre
+ 8,4% en un an*

Un facteur saisonnier fort à confirmer.

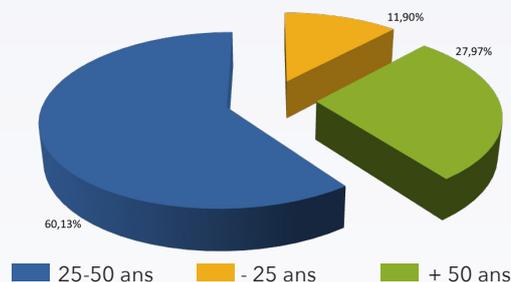
Demandes et offres en inadéquations.

Dernier taux de chômage INSEE : 2012, 24,4%

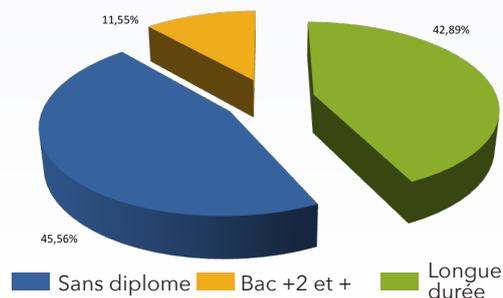
Chômage : répartition par sexe



Chômage : répartition par classe d'âge



Chômage : répartition niveau d'étude



SYNTHÈSE DES INDICATEURS

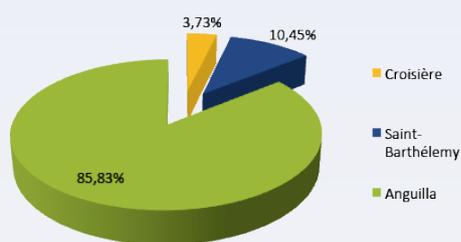
Activité du Port de Marigot

2^{ème} semestre 2013

PORT

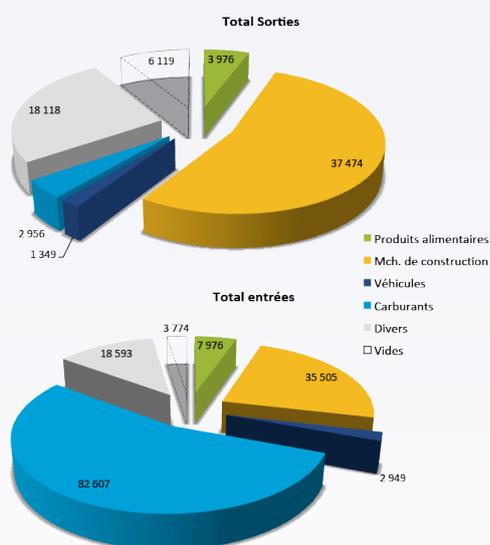
Le segment "trafic de passagers" en recul de 5,7%

Trafic passagers 2013, ventilation par destinations



Un trafic qui reste centré sur les déplacements de proximité, la croisière peine à retrouver sa place.

Trafic marchandises 2013, ventilation par nature



Le second semestre 2013 gomme les résultats en demi-teinte du Port de Marigot en ce qui concerne le trafic passager.

En effet, alors qu'on notait un fléchissement général de -9%, principalement dû à la chute des échanges avec Saint-Barthélemy, **le trafic a plus que doublé au cours des 6 derniers mois de l'année 2013.**

Au final, la baisse par rapport à 2012 est en partie compensée.

L'évolution annuelle présente **un recul du trafic global de -5,7%.**

Au total, 138 377 passagers ont transité à Marigot en 2013, contre 146 706 en 2012.

La répartition par destination évolue au profit d'Anguilla qui totalise près de 86% des échanges. Cela se fait au détriment des croisières qui représentent moins de 4% du trafic (contre plus de 8,5% en 2012).

Le poids de Saint-Barthélemy faiblit également pour revenir à environ 11% du trafic, soit un niveau proche de celui de 2011.

La physionomie générale de l'activité du Port de Commerce **conserve ses principales caractéristiques qui affirment notre dépendance.**

On note toutefois une réduction de celle liée aux **produits alimentaires qui passe de 64% à près de 50%.**

Les échanges de matériaux de construction restent excédentaires à + 5,5%.

Les importations de véhicules progressent, notamment en fin d'année.

Celles de carburant restent stables.

Développement de la plateforme portuaire / démarrage 2014 pour exploitation en 2017

Depuis 2010, le Port de Galisbay est au cœur du plan de développement de la Baie de Marigot.

Des investissements, au travers de partenariats public/privé, vont permettre d'augmenter la capacité de stockage des marchandises importées ou en transit, d'accroître le tirant d'eau pour recevoir des navires de croisière de taille plus importante qu'aujourd'hui et de créer un quai réservé pour ces navires afin que ceux-ci n'accostent pas parmi les containers. Le Port entend, plus que jamais, devenir **un véritable outil à fort potentiel pour le développement de Saint-Martin** et également un partenaire pour le Port de Sint Maarten comme infrastructure complémentaire.

(source : Year Book 2013, Etablissement Portuaire de Saint-Martin)

SYNTHÈSE DES INDICATEURS

Activité Aéroport de Grand Case

2^{ème} semestre 2013 et tendances 2014

Les résultats du 1^{er} semestre 2013 annonçaient **une légère contraction du trafic de passagers** à l'Aéroport de Grand Case (voir Bulletin Economique n°3). A la fin de l'année 2013, **ce recul se confirme : 199 737 passagers ont été recensés en transit contre 201 219 fin 2012**, soit une baisse de 0,74%. Même si cet écart se réduit en fin de période (il était de 1,5% en fin de 1^{er} semestre), les prévisions pour 2014 ne semblent pas annoncer une amélioration significative.

La répartition des volumes par type d'activités évolue peu : les passagers y occupent 1/3 des mouvements, le fret et cargo plus de la moitié et le courrier environ 20%. Les prévisions 2014 annoncent une progression des activités fret et cargo.

Sur les évolutions annuelles, il est à noter **la forte baisse du trafic privé de plus de 48%**. Alors qu'il semblait s'agir là d'une niche à exploiter, et un trafic à capter pour compléter l'activité de PJIA, l'Aéroport International de Juliana, Sint Maarten, **ce poste faiblit considérablement**.

Cette évolution à la baisse est susceptible d'avoir des répercussions sur le chiffre d'affaires de la structure et sur la politique d'investissement planifiée à la signature de la Délégation de Service Publique relative à l'exploitation de l'aéroport.

L'activité "cargo" est, quant à elle, en nette progression (+61%).

Consommation :

1 004 890 m³, soit une augmentation de 19% en un an, pour 13 230 abonnés, et 37 461 personnes desservies. Cette augmentation est principalement due à la consommation domestique qui est passée de 57 m³/an/abonné à 70 m³/an/abonné.

Production :

2 282 049 m³ produits, avec un rendement de 45%. La perte est évaluée à plus de 25 m³ par jour et par kilomètre de réseau, le réseau faisant 136 km. Ce rendement se dégrade depuis 2010 en même temps que les pannes et casses se multiplient.

Prix :

Au 1^{er} janvier 2012 : 6,85€ HT/m³

Au 1^{er} janvier 2013 : 5,38 € HT/m³,

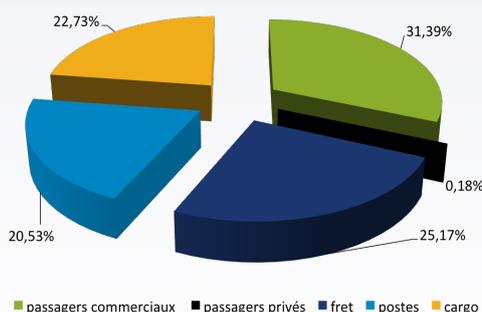
soit une baisse de près de 22%.

AÉROPORT

199 737 passagers en transit en 2013 (- 0,74% par rapport à 2012)

Une activité "vols privés" qui ne se développe pas, au contraire et qui pourrait mettre en difficulté les projets initiaux relatifs à la DSP.

Ventilation du trafic de l'aéroport de Grand Case l'Espérance en fonction de la nature des vols



EAU

Une consommation en eau potable en forte hausse...



Un rendement qui se dégrade malgré les travaux engagés sur des infrastructures vieillissantes.

Mais un tarif en très nette baisse grâce aux négociations de l'EEASM.

SYNTHÈSE DES INDICATEURS

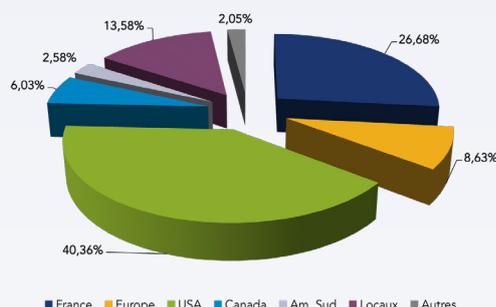
Activité hôtelière

2^{ème} semestre 2013 et tendances 2014

HÔTELERIE

Une amélioration de la situation continue sur 2013 mais des standards 2008 pas encore atteints.

Répartition de la fréquentation hôtelière par origines géographiques



L'amélioration vécue en 2013 risque de subir les impacts du phénomène épidémique "chikungunya" sur l'année 2014.

Analyse 2013

"On note une **poursuite de l'amélioration** constatée au cours du 1^{er} semestre, même si cette tendance reste faible. En effet, ces résultats demeurent **en dessous des standards précédant la crise de 2008** et bien évidemment de ceux qui seraient nécessaires pour trouver une dynamique financière nouvelle des entreprises.

Cette amélioration trouve son origine par un début d'**atténuation de la crise des marchés**, de la poursuite du renforcement des **actions commerciales** et promotionnelles ainsi que des **efforts tarifaires** réalisés."

(source : secrétariat général de l'AHSM).

La répartition par pays d'origine de la fréquentation de la destination évolue peu, avec une bonne représentation des Etats-Unis (40%), puis France (26,5%) et enfin visiteurs locaux (13,5%).

Dans le détail, les pays tels que l'**Allemagne ou encore la Russie sont en nette progression en 2013**, alors que dans le même temps, des pays tels que l'Argentine cèdent du terrain, signe que l'offre tend à se modifier.

Le **taux d'occupation progresse de plus de 11%** sur le 2nd semestre et de plus de 13% sur l'année entière.

Son niveau moyen en **2013 est de 53,60%** (contre 49,80% en 2012).

Ces bons résultats sont dus aux performances de septembre et décembre, mois au cours desquels le taux augmente respectivement de 25% et 15%.

Prévisions 2014

"Les perspectives de la haute saison 2014, qui promettaient d'être satisfaisantes dans la poursuite de cette amélioration, se sont trouvées obérées par l'irruption du **phénomène épidémique** qui a affecté notre destination.

Les premiers résultats connus du 1^{er} trimestre font apparaître que la progression nette que nous pouvions envisager en fonction des réservations a été sensiblement affectée par ce phénomène qui devrait **peser plus lourdement** encore sur le 2nd semestre."

(source : secrétariat général de l'AHSM).

SINT MAARTEN EN QUELQUES CHIFFRES

2^{ème} semestre 2013, bilan 2013

Energie

Electricité :

167 284 739 Kwh ont été consommés au cours du 2nd semestre, ce qui représente **une progression globale de plus de 7%**. Dans le détail, la consommation domestique participe majoritairement à cette augmentation en progressant de 14%.

Au total, **la consommation d'électricité augmente de 3,7% en 2013**, à 323 315 311 Kwh.

Eau :

La consommation d'eau se réduit de 5% au cours du 2nd semestre (à 1 727 393 m³), en raison notamment de la diminution de la consommation professionnelle (-11,3%) et grands comptes (-12,4%).

En 2013, la consommation progresse faiblement pour s'établir à 3 544 593 m³, + 1,21%.

Economie et finance

Le ralentissement du 1^{er} semestre se confirme au 2nd semestre, dans une moindre mesure toutefois.

Le 3^{ème} trimestre enregistre une baisse générale de 13%, dont 3% pour les encours et près de 10% pour les dépôts. Au 4^{ème} trimestre la baisse générale est de 4%.

Au final, pour 2013, **la baisse générale de l'activité est de 9,12%**, et la moyenne des encours de crédits s'établit à 790Musd (-2% par rapport à 2012), celle des dépôts à 968Musd (-7% sur la même période).

EAU-ÉLECTRICITÉ



Une hausse de la consommation surtout liée à l'usage domestique de l'énergie.

Une consommation en eau potable assez stable du fait d'efforts importants réalisés par les grands comptes en terme d'économie.



FINANCE



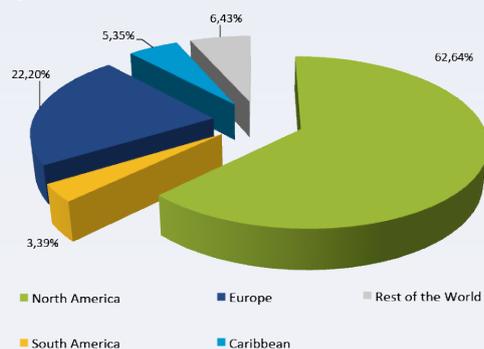
Un baisse générale d'activité assez significative.

SINT MAARTEN EN QUELQUES CHIFFRES

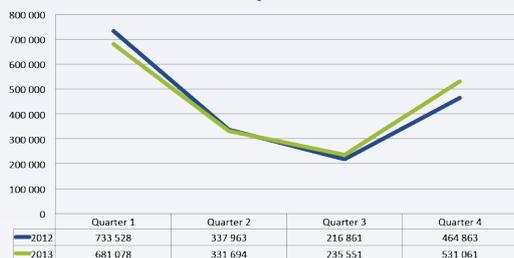
2^{ème} semestre 2013, bilan 2013

TOURISME

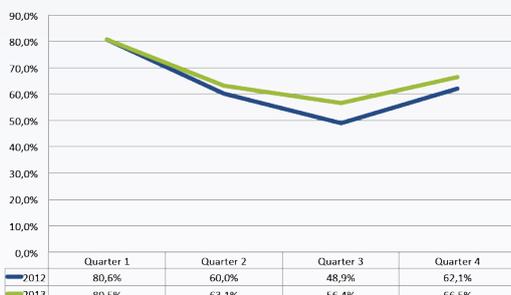
Des séjours toujours plus nombreux mais une progression qui s'infléchit.



La croisière progresse grâce à un sursaut de deuxième semestre et 2014 s'annonce prometteuse.



Une activité hôtelière qui vit une belle progression malgré un phénomène saisonnier difficile à lisser.



Performance touristique

Séjours :

Le 2nd semestre 2013 démontre un net recul général du nombre de séjours à Sint Maarten : près de **-24%**.

Cette tendance à la baisse s'explique principalement par la contraction de la fréquentation nord américaine (-34%), sud américaine (-14%) et enfin, dans une moindre mesure européenne (-8%).

Ces évolutions contrebalancent les bons résultats du 1^{er} semestre (en glissement annuel par rapport à 2012).

Au final la **progression enregistrée sur l'année 2013 est faible**, mais reste positive à +2,24%, pour s'établir à 466 955 séjours.

Croisière :

Le 1^{er} semestre enregistrait une baisse de l'activité au Port de Great Bay (-5,5% entre juin 2012 et juin 2013).

Toutefois, ce recul, du notamment aux résultats de janvier et février, est plus que **compensé au cours du 2nd semestre 2013**, avec notamment une progression de 12,5% dans le courant du dernier trimestre.

Au total, l'activité de **croisière progresse de 1,5%** avec 1 779 384 passagers, en 2013.

Taux d'occupation :

L'observation du taux d'occupation fait apparaître deux phénomènes :

- d'une part, il reste toujours plus faible au 2nd semestre qu'au 1^{er} (respectivement 61,5% et 71,8%) ;
- d'autre part, il progresse plus vite au cours du 2nd semestre qu'au 1^{er} (respectivement +11,2% et +2,5%).

Ces deux effets combinés conduisent à **une progression de 6,9% en 2013** pour s'établir à 66%.

ACTUALITÉS DE LA CHAMBRE

EMPLOI ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE
VIE DES ENTREPRISES VEILLE LÉGISLATIVE
INDICATEURS TRAFIC MARITIME
TRAFIC AÉRIEN NIVEAU DES PRIX
VIE DE LA CHAMBRE

La Chambre Consulaire Interprofessionnelle de Saint-Martin a franchi un nouveau pas d'envergure dans sa structuration le 30 janvier dernier avec la signature d'une convention avec l'état, la CCI des îles de Guadeloupe, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Région Guadeloupe et la Chambre d'Agriculture.

La CCISM hérite grâce à cette signature des compétences en matière d'artisanat, de métiers et d'agriculture et étend celles qui lui étaient déjà dévolues en terme de commerce et d'industrie.

La gestion des fichiers consulaires liés à ces nouvelles compétences va permettre à la CCISM de **mieux appréhender les caractéristiques du tissu économique saint-martinois** dans toutes ses composantes.

Le premier diagnostic territorial en matière d'activité économique est donc à portée de main et animera largement les mois à venir.

Conformément à ses statuts et aux objectifs de ses élus, la CCISM atteint donc le **plein exercice de ses compétences** et est dorénavant reconnue pour celles-ci par les instances régionales et nationales.

Fin février 2014, à l'occasion de l'Assemblée Générale de l'ACCIOM, une délégation de la CCISM menée par le Président Tackling s'est rendue à Paris.

Les élections de la CCISM à venir n'ont pas permis à la CCISM de solliciter un siège au bureau de l'ACCIOM, mais à l'initiative du Président Tackling et sur proposition de sa part, **la Présidence de cet outil qui fédère les CCI d'outremer, a été renouvelée au profit du représentant de la Nouvelle Calédonie, Collectivité d'Outremer.** Ce point est d'importance puisque les problématiques spécifiques aux COM trouveront en cela une oreille plus attentive sans pour autant léser les DOM.

La visite du Ministre Victorin Lurel aura été l'occasion pour la CCISM de lui remettre **un document synthétique mettant en lumière les points de blocage et les grands enjeux à venir** pour l'économie saint-martinoise.

En marge de l'AG de l'ACCIOM, **le salon de l'agriculture a permis à une délégation saint-martinoise de se confronter aux réalités** françaises et européennes dans le domaine.

Enfin, le Président Tackling aura pu rencontrer **Monsieur Patrice Tirolien, député européen de notre circonscription.** Le Député a pu témoigner de ses tentatives infructueuses pour se mettre à disposition de Saint-Martin et a réitéré sa disposition à venir échanger autour des problématiques européennes qui animent bien des débats localement.

COMPÉTENCES NOUVELLES



C'est à l'occasion de la signature d'une convention élargissant le champ de compétences de la CCISM que le Président Tackling a prononcé ses vœux aux forces vives de Saint-Martin.

MISSION PARISIENNE



Passage au Salon de l'agriculture



Rencontre avec Patrice Tirolien, Député Européen de notre circonscription

ACTUALITÉS DE LA CHAMBRE

EMPLOI ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE
VIE DES ENTREPRISES VEILLE LÉGISLATIVE
INDICATEURS TRAFIC MARITIME
TRAFIC AÉRIEN NIVEAU DES PRIX
VIE DE LA CHAMBRE

MAISON DES ENTREPRISES



Élément important de la structuration de la CCISM, le bâtiment occupé par les services, actuellement propriété de la Collectivité de Saint-Martin, devrait faire l'objet rapidement d'un **bail emphytéotique administratif** qui permettra à la chambre d'en mieux maîtriser le devenir.

La délibération a été votée par la Collectivité en ce sens et les formalités administratives sont en cours.

Ce bail particulier confère à la CCISM une quasi-propiété du bien immobilier et permettra d'en assurer **une exploitation plus rationnelle** en fonction des objectifs fixés par les élus de la chambre.

APPRENTISSAGE



La Compétence Apprentissage de la CCISM : une proximité synonyme de performance !

La Taxe d'Apprentissage à Saint-Martin : une ressource en augmentation constante !

Les contrats d'apprentissage à Saint-Martin : les entreprises concernées dès le 1er juillet !

Depuis 2011, la CCISM s'est vue confier la **gestion administrative des contrats d'apprentissage** signés avec les entreprises du territoire. La CCISM travaille en collaboration avec le Centre de Formation des Apprentis (CFA) de Saint-Martin, mais aussi avec les CFA de Guadeloupe, Martinique et parfois même en métropole. En nouant des partenariats forts, la CCISM peut offrir aux apprentis saint martinais **une large gamme de formations**.

L'offre du CFA de Saint-Martin tend à s'étoffer au fil des années. Cela est rendu possible par le versement de la Taxe d'Apprentissage par les entreprises de Saint-Martin, qui sont donc l'un des principaux financeurs de la formation en apprentissage. En pratique, les entreprises affectent leur taxe à un ou plusieurs établissements. Le montant restant libre de toute affectation fait l'objet d'un vote en Assemblée Générale de la CCISM qui le répartit entre les CFA et établissements de formation et d'enseignements qui accueillent nos apprentis. Cette répartition se fait après prélèvements obligatoires d'Etat. Le 28 février dernier la campagne de collecte 2014 s'est achevée, la répartition sera effectuée le 31 mai. **En l'espace de trois collectes, le montant a progressé de près de 15%.**

La CCISM a supervisé la signature d'une cinquantaine de contrats et une vingtaine est toujours en cours (1^{ère} année et 2^{ème} année). Pour mémoire, il s'agit d'une formation en alternance et il est possible de signer un contrat jusqu'à deux mois avant la rentrée au CFA.

Pour chaque embauche, les employeurs perçoivent une prime de la Collectivité de Saint-Martin, pour leur contribution à l'effort de formation et pour la rémunération des apprentis. En cas de déplacement dans des CFA hors de Saint-Martin, la Collectivité participe également aux frais supportés par les apprentis.

Entrer dans une démarche d'apprentissage présente de nombreux avantages pour les entreprises et pour les apprentis dans une relation "gagnant-gagnant" avec comme finalité l'augmentation des compétences présentes sur le territoire.

ACTUALITÉS DE LA CHAMBRE

EMPLOI ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE
VIE DES ENTREPRISES VEILLE LÉGISLATIVE
INDICATEURS TRAFIC MARITIME
TRAFIC AÉRIEN NIVEAU DES PRIX
VIE DE LA CHAMBRE

Un des enjeux majeur de la CCISM : **l'accompagnement à la structuration des filières agricole et pêche.**

En matière agricole, de très belles avancées ont été réalisées puisque **l'abattoir est aujourd'hui fonctionnel** et qu'**une société d'exploitation** a été constituée pour pouvoir prétendre à la gestion de celui-ci.

Les éleveurs, pour leur part, se sont fédérés autour d'une SICA ce qui garantira une **mutualisation de moyens et un lissage de la production.**

Sur un autre volet, **l'apiculture** tend aussi à une certaine structuration et devrait rapidement être à même de pouvoir prétendre à **une labellisation.**

Le travail accompli par le chargé de mission "agriculture" recruté grâce que FEADER pour la CCISM, permet ces initiatives et contribue largement aux réalisations.

La pêche saint-martinoise fait partie des secteurs dont le développement peut être assuré au prix d'investissements cohérents, notamment pour garantir le respect de la chaîne du froid et la traçabilité des produits.

La CCISM oeuvre pour la naissance d'un Comité Territorial de Pêche en relation directe avec le CNPMM.

La CCISM s'est engagée aux côtés de la FTPE Outremer dans une dynamique qui aboutira à la création de la **FTE Saint-Martin** dans des délais très courts.

La Fédération des très petites entreprises, c'est :

- un lien entre les petites et les moyennes entreprises.
- un accès aux différents partenariats économiques. - des rencontres lors de petits-déjeuners, déjeuners, dîners inter
- actifs et réunion à thèmes, où la FTPE vous donne la parole pour la présentation de vos produits et services
- des missions spécifiques, des études commerciales, financières et juridiques relatives aux différents segments de marché proposées par nos adhérents
- un soutien lors du démarrage de TPE innovantes
- une aide pour obtenir des financements adaptés aux TPE

La FTPE Saint-Martin sera un levier supplémentaire et articulé avec les fédérations et associations existantes pour que ces entreprises qui constituent l'énorme majorité des structures saint-martinoise puissent **se professionnaliser et trouver les interlocuteurs leur permettant de se développer.**

FILIÈRE AGRICOLE



Création de la SICA SMART



Formation des apiculteurs...

FTPE SAINT-MARTIN



Fédération des Très Petites Entreprises

2,5 millions d'entreprises en France ont moins de 20 salariés.
La FTPE regroupe près de 4850 membres et sympathisants.

ACTUALITÉS DE LA CHAMBRE

EMPLOI ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE
VIE DES ENTREPRISES VEILLE LÉGISLATIVE
INDICATEURS TRAFIC MARITIME
TRAFIC AÉRIEN NIVEAU DES PRIX
VIE DE LA CHAMBRE

ELECTIONS CONSULAIRES



Élections 2009 :

- 5 collèges
- 21 membres et 5 suppléants

Élections 2014 :

- 3 collèges
- 21 membres et 3 suppléants

Date des élections :

26 juin 2014

Pensez à vérifier que vous êtes bien inscrits sur la liste électorale en vous rapprochant de la CCISM.

Conformément aux statuts de la CCISM,

Approuvés en Conseil Territorial en date du 7 Mai 2009 (CT 18-04-2009),

Modifiés les 04 juin 2009 et le 16 avril 2014,

et à l'arrêté du 14 mars 2014 (AR 28/2014),

La Commission Electorale de la CCISM s'est réunie le 16 Avril 2014, pour statuer sur le déroulement des élections des représentants de la Chambre Consulaire Interprofessionnelle de Saint-Martin.

Ainsi, les élections se dérouleront comme suit :

Liste Electorale

La liste électorale a été arrêtée au 31 Décembre 2013. Cette liste est consultable à la CCISM. La date limite de réclamation relative à la composition de la liste électorale est fixée au 12 Mai 2014

Candidatures

Période de déclaration des candidatures : du 15 Mai 2014 au 26 Mai 2014

Composition des listes candidates :

21 Membres + 3 suppléants

- Collège Commerce : 14 sièges + 1 suppléant

- Collège Métiers : 6 sièges + 1 suppléant

- Agriculture : 1 siège + 1 suppléant

Date de publication des listes candidates : 28 Mai 2014

Date limite de recours devant le tribunal administratif : 30 Mai 2014

Élections

Campagne officielle : du 30 Mai au 25 Juin 2014 à 0h00

Les élections se dérouleront à la Maison des Entreprises le 26 Juin 2014 de 8h à 18h

Proclamation des résultats : 27 Juin 2014 à 12h

Mot du Président Tackling

Nous comptons sur une participation massive des entrepreneurs saint-martinois.

La crédibilité de notre territoire et la légitimité des instances électorales dont fait partie la CCISM dépendent de VOTRE capacité à vous exprimer et à vous investir au cœur même de cet organisme qui vous représentent.



ccism

Chambre Consulaire Interprofessionnelle
de Saint-Martin

BULLETIN D'INFORMATIONS ÉCONOMIQUES N°4

Directrice de publication : Maggy GUMBS

Rédaction : Julien BATAILLE

Maquette/infographie : Axiom sarl

Diffusion électronique



BULLETIN D'INFORMATIONS ÉCONOMIQUES N°4

Chambre Consulaire Interprofessionnelle de Saint-Martin

10, Rue Jean-Jacques FAYEL - Concordia - 97150 - Saint-Martin

siret : 130 007 503 00019

TEL : 0590 87 84 42 - 0590 27 91 51

FAX : 0590 87 01 19

Mail : general@ccism.com

Web : www.ccism.com